

«Je ne te voyais pas», ou comment se parler au-delà des murs

[Cécile Lecoultre](#)



De la Suisse à la Belgique, la prison en question. Image: DR

Contrairement à de nombreux pays, note François Kohler, la Suisse a pris un énorme retard en matière de médiation pénale. Juriste de formation, le réalisateur ouvre ce dossier complexe dans «Je ne te voyais pas», un documentaire qu'il défend dans plusieurs salles romandes ces prochains jours. «La justice restaurative se fonde sur les personnes plutôt que sur les actes commis, observe-t-il. Elle se base sur une vision solidaire de la société où les victimes sont incitées à exprimer leurs besoins pour reprendre le contrôle de leur vie et les auteurs à se responsabiliser.» Alors que ce processus a été lancé en Europe depuis une vingtaine d'années, il reste enlisé ici dans la politique de «gestion du risque».

Avec ce film branché sur les individus, au ton délibérément émotionnel, François Kohler n'entend pas balancer de solution définitive, ni de faire l'apologie d'un système plutôt qu'un autre. L'étudiant qui rêvait de devenir avocat pour défendre les délinquants, a tourné la page de cet engagement romanesque pour plonger dans la réalité crue des prisons.

Cinéaste, ce juriste neuchâtelois semble désormais faire de l'intime son fonds de commerce, lui qui du «Souffle du désert» à «Cher Monsieur, cher papa» prospecte en quête d'humanité dans la sphère conjugale, familiale ou sociétale.

Derrière les murs, le documentariste dit avoir souvent constaté combien les détenus restent bloqués dans leur histoire sans imaginer d'autre issue qu'un fatal recommencement. A ses yeux, la seule réintégration possible passe par une prise de conscience des souffrances infligées et une confrontation directe avec les victimes. De l'autre côté des barreaux, les victimes elles aussi, peuvent aussi trouver des pistes de reconstruction dans ces échanges. Les témoignages tournés à la prison de Lenzbourg se confrontent aux expériences belges, où la justice restauratrice enregistre des avancées probantes depuis 2005.

Documentaire (CH, 75', 16/16) Avant-première avec le cinéaste et invités, me 4/je 12 déc., 20h, Pully City Club; sa 7, 18h, Sainte-Croix, Royal. Dès mercredi en salle.

Créé: 02.12.2019, 08h02

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?